

Hypothèque fixe

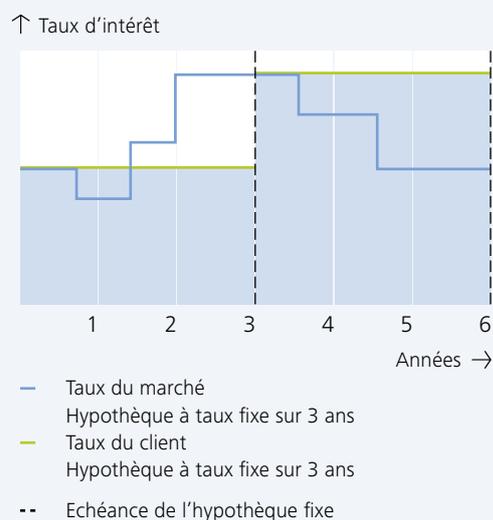
Avec l'hypothèque fixe, vous connaissez au franc près la charge d'intérêt. Vous payez les mêmes intérêts pendant toute la durée du contrat.

Vos avantages

- **Pas de hausse d'intérêts**
Vous êtes protégé contre les hausses des taux.
- **Charge d'intérêt constante**
Vous pouvez calculer la charge d'intérêt avec précision.
- **Avantages fiscaux**
Vous pouvez économiser des impôts en effectuant un amortissement indirect au moyen du plan de prévoyance 3^e pilier.
- **Hypothèque à terme possible**
Vous pouvez déterminer le taux d'intérêt de votre prochaine hypothèque à l'avance (= hypothèque à terme).

Fonctionnement de l'hypothèque fixe

Vous souscrivez chez nous une hypothèque à un taux d'intérêt fixe sur une durée que vous déterminez. Le taux fixe vous permet de calculer avec précision la charge d'intérêt. C'est vous qui déterminez la durée de votre hypothèque qui peut varier de 2 à 15 ans. Ainsi, vous n'êtes pas concerné, si les taux d'intérêt hypothécaires augmentent sur le marché. Vous payez les mêmes intérêts jusqu'à l'échéance de l'hypothèque. Par contre, vous ne profitez pas non plus d'éventuelles baisses des taux d'intérêt. Moyennant un supplément, vous pouvez également utiliser l'hypothèque fixe comme hypothèque à terme et déterminer le taux d'intérêt de votre prochaine hypothèque à l'avance.



Informations produit en bref

Modèles hypothécaires en diverses situations de taux d'intérêt

Niveau des taux d'intérêt	Hypothèque à taux variable	Hypothèque à taux fixe	Hypothèque SARON Flex
Elevé	■		
En baisse	■		■
Constant	■	■	■
En hausse		■	
Bas	■	■	■

■ convient très bien

Selon l'environnement des taux d'intérêt, il est judicieux d'allier différents modèles hypothécaires. N'hésitez pas à nous demander conseil.

Bon à savoir

L'aspect du risque

En optant pour une hypothèque fixe, vous vous exposez à un certain risque de taux. Il se peut que les taux d'intérêt du marché augmentent pendant la durée de votre hypothèque et que vous soyez obligé de supporter une charge d'intérêt plus élevée pour la poursuite de votre financement.

Vous pouvez réduire ce risque en souscrivant plusieurs hypothèques fixes avec des échéances différentes. Si les intérêts baissent pendant la durée fixée, vous continuez de payer le taux convenu. En principe, vous ne pouvez pas résilier le contrat pendant la durée de l'hypothèque.

Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseiller est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec lui.

www.raiffeisen.ch